



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-123328>

Département(s) de publication : **973**

Annonce n° **25-123328**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-22613

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Communauté d'Agglomération du Centre Littoral de Matoury (973)

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 24973004500047

Ville : Matoury

Code postal : 97351

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 973

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Réalisation d'une voirie d'accès à la déchetterie de MACOURIA

Code CPV principal - Descripteur principal : 45232470

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Lot 1 : Réalisation de la voirie Lot 2 : Défrichage et assainissement provisoire Le lot 1 est découpé en deux tranches de travaux : Juillet-Aout 2025 et Juillet 2026 Le marché comporte des options uniquement pour le lot 1.

Critères d'attribution : Critères d'évaluation des projets : Critère Prix pondéré à 50 %. Critère Valeur technique pondéré à 40 %. Critère Temps de réalisation à 10 %

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Le lot 1 « Réalisation de la voirie » a été attribué à EIFFAGE INFRA GUYANE . Le lot 1 comporte des options Le déclenchement des options est conditionné à l'obtention de lignes budgétaires supplémentaire et reste à la discrétion du Maître d'ouvrage Le déclenchement des options peut survenir en cours de marché. Le lot 2 « Défrichage et assainissement provisoire » a été attribué à TRADIMA.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 05/11/2025